



Exigences concernant la publicité et la promotion de produits

En tant que distributeur ou fournisseur, vous avez l'obligation de fournir des informations sur l'étiquette énergie si vous faites la publicité ou la promotion d'un produit, même s'il n'est pas possible d'acheter le produit directement.

Quels produits doivent porter une étiquette énergie ?

Les règlements sur l'étiquetage énergétique établissent des obligations applicables aux distributeurs, installateurs et fournisseurs. À l'heure actuelle, 19 groupes de produits sont concernés par ce type de règlement. Pour en savoir plus sur les règlements sur l'étiquetage énergétique, consultez le [site web de Compliance Services](#).

Ces obligations ne sont pas applicables aux produits d'occasion. Toutefois, il existe des exceptions, par exemple si un produit d'occasion est importé d'un pays hors UE. Pour en savoir plus, consultez le chapitre 2 du [Guide bleu](#).

Nouvelle étiquette énergie

Depuis plus de 20 ans, l'étiquette énergie accompagne les consommateurs dans leurs achats de produits plus économes en énergie. Toutefois, l'ancienne échelle de l'étiquette, qui utilise les classes A⁺, a perdu en transparence. En 2019, une nouvelle échelle allant de A à G a été instaurée. Depuis, la nouvelle étiquette énergie est introduite par étapes pour tous les groupes de produits.

Distinction entre les deux étiquettes

La nouvelle étiquette énergie est facilement reconnaissable par son échelle allant de A à G et son QR code en haut à droite de l'étiquette.

Fiche d'information sur le produit

Tous les produits qui portent une nouvelle étiquette énergie sont accompagnés d'une *fiche d'information sur le produit*.

Quels types de publicité doivent contenir des informations sur l'étiquette énergie ?

Toute publicité visuelle qui ne permet pas d'achat direct et concerne un modèle spécifique est soumise aux exigences d'étiquetage énergétique, notamment les publicités, brochures promotionnelles papier, bannières web et autres supports et contenus similaires.

Les exigences sont également applicables aux documents techniques de vente faisant référence aux paramètres techniques d'un modèle spécifique. Dans ce guide, tous ces types de documents et contenus sont collectivement appelés « la publicité » ou « les publicités ».

Exigences concernant la publicité

Toute publicité concernant un modèle spécifique doit fournir des informations sur la classe d'efficacité énergétique du modèle et l'échelle des classes d'efficacité énergétique disponibles pour la catégorie de produits concernée, à l'aide d'une *flèche de classe énergétique* :

Ancienne étiquette énergie (A⁺-F)



Nouvelle étiquette énergie (A-G)



Les exigences suivantes doivent être respectées (liste non exhaustive).

- ▶ La flèche doit être clairement visible et lisible. La lettre indiquant la classe d'efficacité énergétique doit être dans la même taille de police que le prix.
- ▶ Les clients doivent pouvoir disposer d'un lien EPREL vers l'étiquette énergie et la *fiche d'information sur le produit* ou, à leur demande, d'une copie physique de celles-ci.
- ▶ Seules les publicités en noir et blanc peuvent utiliser une flèche en noir et blanc.
- ▶ Le télémarketing basé sur des documents imprimés doit également indiquer aux clients l'existence d'un site web gratuit accessible au public où ils peuvent consulter l'étiquette énergie et la *fiche d'information sur le produit* en intégralité. Vous devez aussi être en mesure de fournir une copie imprimée de celles-ci.

Exigences applicables à la vente en ligne

Les produits proposés à la vente dans une boutique en ligne doivent être accompagnés d'une étiquette énergie et d'une *fiche d'information sur le produit* complètes, si nécessaire à l'aide d'images imbriquées.

Pour en savoir plus, consultez notre [site web](#).

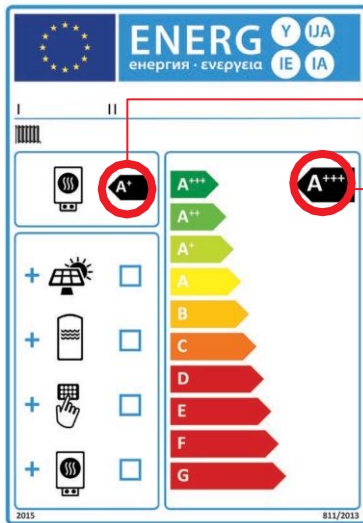
Surveillance du marché

Les autorités nationales de surveillance du marché effectuent régulièrement des inspections.

Si une étiquette énergie est manquante ou présentée de manière incorrecte, l'autorité concernée peut exiger l'application des mesures correctives nécessaires ou imposer une amende.

Particularité concernant les systèmes de chauffage

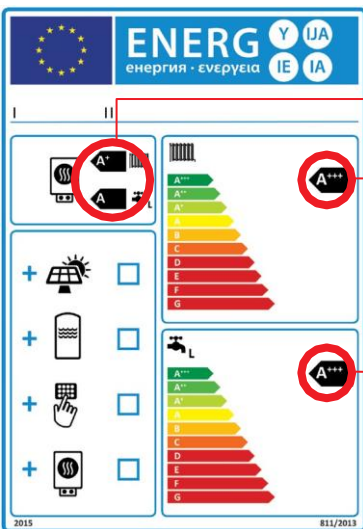
Pour en savoir plus sur les exigences d'écoconception et d'étiquetage énergétique applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés, consultez le site web de Compliance Services.



Classe d'efficacité énergétique du système de chauffage à 55°C

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné (sur la base de 55°C)

Les deux classes d'efficacité énergétique (dispositif de chauffage seul et dispositif de chauffage avec systèmes complémentaires) doivent être indiquées distinctement.



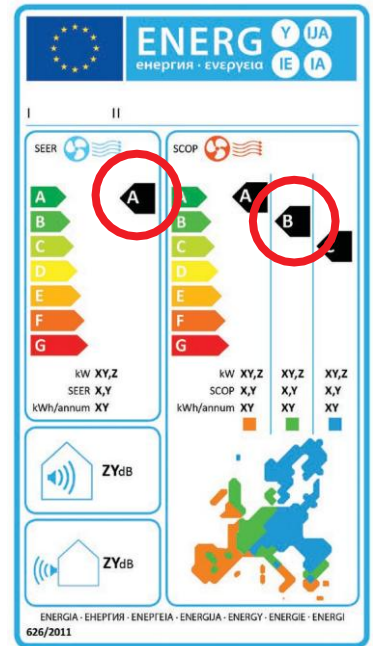
Classe d'efficacité énergétique du système de chauffage à 55°C et classe d'efficacité énergétique de la production d'eau chaude domestique

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné et classe d'efficacité énergétique de la production d'eau chaude

Les quatre classes et leur échelle correspondante doivent être mentionnées dans la publicité. Le consommateur doit pouvoir comprendre à quelle fonction chacune d'entre elles se réfère.

Climatiseurs et pompes à chaleur air-air

L'étiquette énergie utilise généralement une classe pour le mode refroidissement et une classe pour le mode chauffage. Il est recommandé d'indiquer les deux classes d'efficacité énergétique et de les expliquer au consommateur. Si une seule classe peut être affichée en cas d'espace limité, celle-ci doit indiquer la classe de la fonction primaire du produit (la fonction pour laquelle le produit est commercialisé). Pour les climatiseurs, il s'agit généralement de la fonction de refroidissement et pour les pompes à chaleur de la fonction de chauffage, dans les conditions climatiques moyennes.



Exemple de publicité non conforme



MODÈLE ABC123

Sèche-linge

Capacité nominale : 5 kg

Durée du programme : 2h55



399 €

La flèche de classe énergétique est trop petite et est orientée dans la mauvaise direction.

La flèche doit être orientée vers la gauche. La lettre contenue dans la flèche doit être au moins dans la même taille de police que le prix.

Pour les sèche-linge, smartphones et tablettes, la flèche doit être orientée vers la gauche.

Liens de téléchargement



Flèches de classe énergétique

circabc.europa.eu



Étiquettes énergie et flèches de classe énergétique en noir et blanc

circabc.europa.eu

Contactez-nous



Site web

www.product-compliance-services.eu/fr



Service d'assistance

www.product-compliance-services.eu/fr/assistance-compliance-services



Profil LinkedIn

www.linkedin.com/company/product-compliance-services

coordonné par



AUSTRIAN ENERGY AGENCY

Le projet Compliance Services est co-financé par le programme LIFE sous le numéro de contrat 101120843. Les informations fournies dans le présent document reflètent la compréhension de la législation par les membres du projet et ne sont donc pas juridiquement contraignantes. L'interprétation contraignante du droit de l'Union européenne relève de la seule compétence de la Cour de justice de l'Union européenne. Les conseils ou instructions fournis dans les présentes ne se substituent pas aux exigences des règlements sur l'étiquetage énergétique et l'écoconception ou des actes délégués individuels, qui sont contraignants dans leur totalité et directement applicables dans tous les États membres de l'UE. Co-financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont ceux du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la CINEA. Ni l'Union européenne, ni l'autorité qui accorde la subvention ne peuvent en être tenus responsables.

